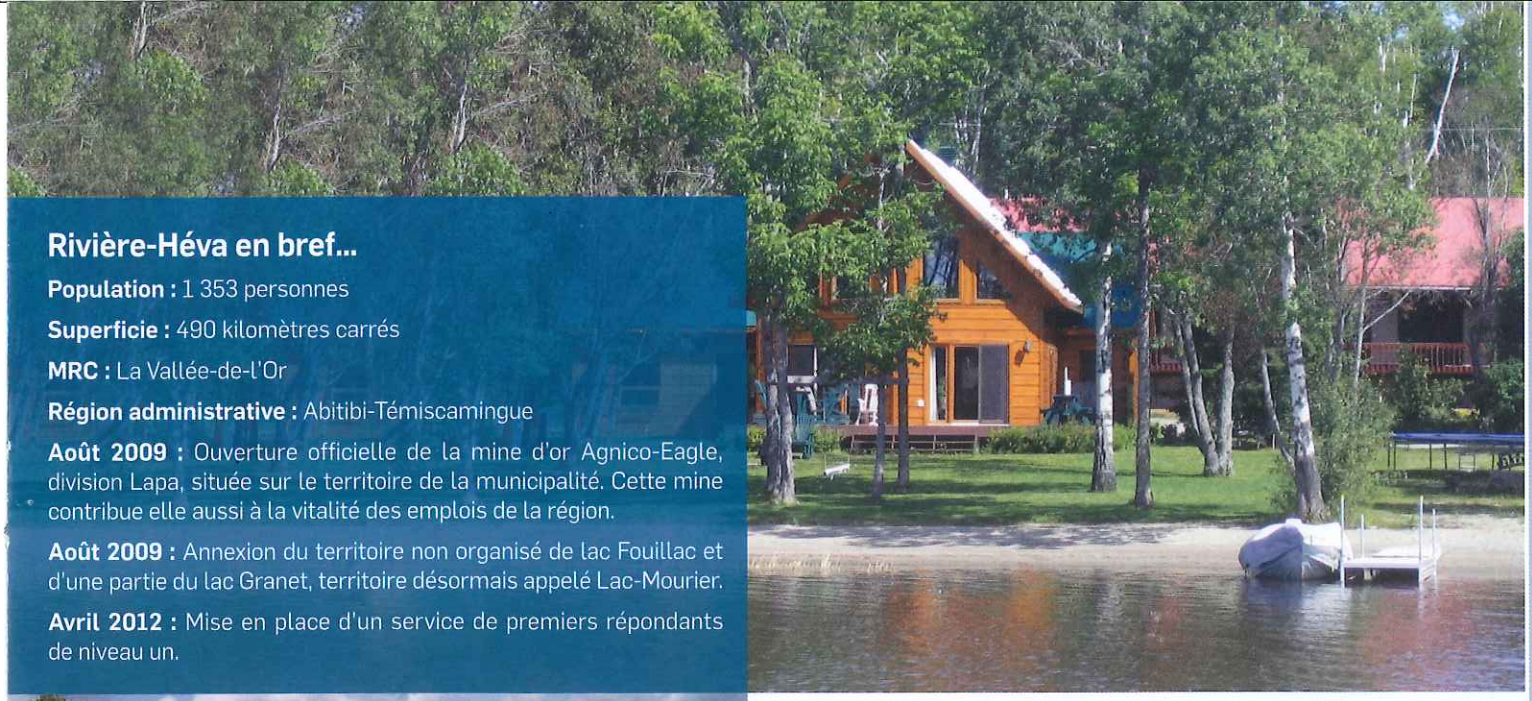

Rivière-Héva en bref...

Population : 1 353 personnes

Superficie : 490 kilomètres carrés

MRC : La Vallée-de-l'Or

Région administrative : Abitibi-Témiscamingue

Août 2009 : Ouverture officielle de la mine d'or Agnico-Eagle, division Lapa, située sur le territoire de la municipalité. Cette mine contribue elle aussi à la vitalité des emplois de la région.

Août 2009 : Annexion du territoire non organisé de lac Fouillac et d'une partie du lac Granet, territoire désormais appelé Lac-Mourier.

Avril 2012 : Mise en place d'un service de premiers répondants de niveau un.

Récemment, un mégadôme conjuguant patinoire en hiver et terrain de jeux divers en été a été construit. De plus, une église s'est vue attribuer plusieurs fonctions: tout en conservant la chapelle, un espace a été converti en gymnase, et le sous-sol est devenu une cuisine avec un espace de réception et une salle de réunion. « L'achalandage augmente beaucoup au gym, nous comptons 120 inscriptions, ce qui est énorme pour notre population. La salle multifonction est louée presque tous les jours! » La Municipalité contribue financièrement au projet.

Attirer de nouvelles familles

Malgré le fait qu'une partie de la population change constamment, la directrice générale affirme que le sentiment d'appartenance envers la communauté est grandissant : « Des gens m'appellent pour me signifier leur intérêt à s'impliquer. Ils voient que ça bouge ici, et ils trouvent ça stimulant ». La vitalité se ressent même à l'école primaire de Rivière-Héva : on pense à augmenter le nombre de classes l'an prochain.

Pour attirer de nouvelles familles, un programme de revitalisation a été mis en place. Il comprend une exemption de la taxe foncière de 3 ans pour les nouvelles constructions et des crédits de taxes lors de rénovations majeures.

Un comité d'accueil des nouveaux arrivants a aussi été créé; des 5 à 7 sont organisés deux fois par année, et un panier d'accueil est remis aux nouveaux citoyens.

Projet domiciliaire en vue

En 2009, voyant les besoins de la population augmenter et les terrains en bordure des lacs tous occupés, la Municipalité a décidé de procéder à l'annexion du territoire non organisé appelé « Lac-Mourier » composé du lac Fouillac et d'une partie du lac Granet. Ce territoire, principalement utilisé pour la villégiature, comportait notamment un camping privé dont le propriétaire a décidé de vendre les terrains aux campeurs. « On s'est retrouvés soudainement avec 120 comptes de taxes supplémentaires », note Mme Savard.

Fait intéressant, cette annexion permet aux utilisateurs des plans d'eau de naviguer vers les villes avoisinantes, à partir de la municipalité.
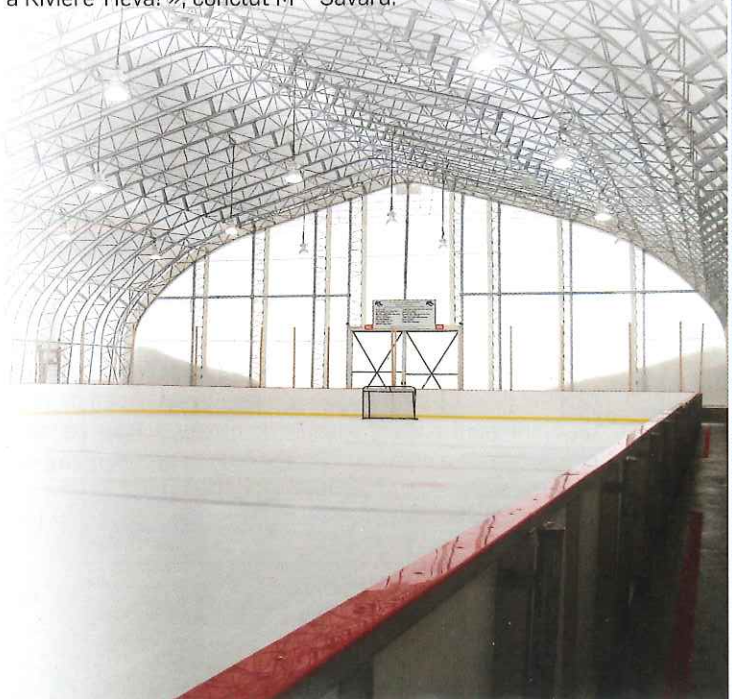
Dans un avenir rapproché, Rivière-Héva compte opérer un développement domiciliaire au Lac-Mourier. Reste à savoir ce que les années futures apporteront! « Comme un élu proclame à chaque rencontre du conseil : l'avenir est à Rivière-Héva! », conclut Mme Savard.